

Maroquinerie



Le titulaire de ce CAP travaille le cuir et les autres matériaux (peaux, textiles, écailles, os, matières synthétique) utilisés dans la fabrication des sacs, porte-monnaie, portefeuilles, bagages, ceintures. Il maîtrise l'utilisation de différents matériels (machines à coudre, à parer, à refendre, à poncer) et en assure la maintenance de premier niveau. Il pare et apprête le cuir, finit les bords et pose les accessoires. Il travaille à l'unité, par paquets ou par lots. Il connaît les techniques d'assemblage et de montage ainsi que les coûts de production et les critères de qualité des produits. Les produits étant de plus en plus coûteux, les peaux finies représentent une valeur, aussi, le maroquinier doit savoir contrôler chacune de ses opérations avant de passer à l'étape suivante. Nombre d'entre elles nécessitent une bonne expérience, même après la formation de base, pour devenir un professionnel accompli, acquérir tel tour de main (couture main) ou encore passer d'une peau plus ou moins souple ou épaisse à une autre, du cuir au synthétique (parfois dans le même produit). Une bonne coordination des gestes, une bonne acuité visuelle et tactile sont nécessaires et aussi une bonne capacité d'analyse.

Soin, organisation, rigueur et bonne condition physique (position debout fréquente et matières parfois dure à manipuler ou couper). Le réglage des machines, la préparation des outils exigent une bonne connaissance des machines et des matériaux.

La formation aborde, en complément des enseignements pratiques, l'histoire de la mode et des accessoires.

↪ Débouchés

Ce secteur regroupe surtout des entreprises artisanales ou des petites et moyennes entreprises employant moins de 50 personnes. Une vingtaine d'entreprises dépasse 200 salariés. Les bons ouvriers maroquiniers sont recherchés car le secteur du luxe est en progression.

↪ Accès à la formation

Après une classe de 3^{ème}



↪ Programme

Grille horaire (a)	1 ^{ère} année	2 ^{ème} année
Enseignement professionnel	333h30	312h
Enseignements professionnels et français en co-intervention (b)	43h30	39h
Enseignements professionnels et mathématiques en co-intervention (b)	43h30	39h
Réalisation d'un chef d'œuvre(c)	87h	78h
Prévention Santé Environnement	43h30	26h
Français, Histoire-Géographie	43h30	39h
Enseignement moral et civique	14h30	13h
Mathématiques – Physique-Chimie	43h30	39h
Langue vivante	43h30	39h
Arts appliqués et culture artistique	29	26h
Education physique et sportive	72h30	65h
Consolidation, accompagnement personnalisé et accompagnement au choix d'orientation	101h30	91h
Période de formation en milieu professionnel (semaines)	6 à 7	6 à 7

(a) Volume horaire identique quelle que soit la spécialité

(b) Dotation horaire professeur égale au double du volume horaire élève

(c) Horaire donnant droit au dédoublement de la dotation horaire professeur sans condition de seuil

Enseignements professionnels

- Education Esthétique
- Vie Sociale et Professionnelle
- Travaux Pratiques : confection de gabarits, découpe, refente, parage, collage, mise en forme des produits à partir de documents (dessins techniques, gamme de montage)
- Technologie du cuir et des matériels
- Dessin de construction

Stages

Les "stages" appelés périodes de formation en entreprise, durent 12 semaines.

La formation en milieu professionnel doit permettre à l'élève d'acquérir et de mettre en œuvre des compétences en termes de savoir-faire et de savoir-être. Les activités confiées doivent être en adéquation avec celles qui sont définies dans le référentiel des activités professionnelles. Au cours de la deuxième année de formation, la période de formation en milieu professionnel fournit le cadre et les supports des évaluations prévues en entreprise dans le cadre du contrôle en cours de formation. Pendant la période de formation en milieu professionnel, le candidat a obligatoirement la qualité d'élève stagiaire, et non de salarié. L'élève reste sous la responsabilité pédagogique de l'équipe des professeurs chargés de la section. Ces derniers effectuent des visites au sein de l'entreprise afin d'y rencontrer le responsable de la formation et ainsi, d'assurer un suivi efficace de l'élève.

Examen

Enseignement professionnel :

- Préparation du travail et technologie, coeff. 6
- Réalisation d'un produit, coeff. 11 (dont 1 pour prévention santé environnement)

Enseignement général :

- Expression française Histoire-Géographie, coeff. 3
- Mathématiques - sciences physiques, coeff. 2
- Education physique et sportive, coeff. 1

Statistiques

Académie de Toulouse : pas de statistiques disponibles

Poursuites d'études

La majorité des titulaires de CAP s'engagent dans la vie active. Pour se spécialiser davantage, ils peuvent aller en formation complémentaire (MC, FCIL) ou, tout en travaillant,

obtenir une qualification professionnelle supérieure en préparant un BP ou un BM.


Principales poursuites d'études

- Bac Pro métiers du cuir option maroquinerie
- BTS métiers de la mode – chaussure et maroquinerie
- Brevet des métiers sellier maroquinier
- Diplôme de technicien des métiers du spectacle

Pour connaître les poursuites d'études envisageables consultez les guides régionaux.

Ou se former en Occitanie

81 Mazamet

Lycée professionnel M-A Riess **A** 

A Formation en apprentissage

 Internat Filles Garçons

En savoir plus

Consultez les documents Onisep :

- Dossier « Le dico des métiers »
- Les fiches métiers

Vous les trouverez au CDI de votre établissement ou au Centre d'Information et d'Orientation (CIO)

N'hésitez pas à rencontrer un psychologue de l'Education Nationale (PSY-EN).

Les centres d'information et d'orientation dans l'académie de Toulouse

CIO Albi

Tél. 05 67 76 57 74 - cio.albi@ac-toulouse.fr

CIO Auch

05 62 05 65 20 - cio.auch@ac-toulouse.fr

CIO Cahors

Tél. 05.65.30.19.05 - cio.figeac@ac-toulouse.fr

CIO Castelsarrasin

05 36 25 74 99 - cio.castelsarrasin@ac-toulouse.fr

CIO Castres

Tél. 05 67 76 57 90 - cio.castres@ac-toulouse.fr

CIO Condom

05 67 76 51 82 - cio.condom@ac-toulouse.fr

CIO Decazeville

05 65 43 17 88 - cio.decazeville@ac-toulouse.fr

CIO Figeac

05 67 76 55 66 - cio.figeac@ac-toulouse.fr

CIO Foix

05 67 76 52 94 - cio.foix@ac-toulouse.fr

CIO Lourdes

05 67 76 56 43 - cio.lourdes@ac-toulouse.fr

CIO Millau

05 65 60 98 20 - cio.millau@ac-toulouse.fr

CIO Montauban

05 63 66 12 66 - cio.montauban@ac-toulouse.fr

CIO Muret

05 67 52 40 72 - cio.muret@ac-toulouse.fr

CIO Pamiers

05 67 76 53 02 - cio.foix@ac-toulouse.fr

CIO Rodez

05 67 76 54 46 - cio.rodez@ac-toulouse.fr

CIO Saint-Gaudens

05 67 52 41 41 - cio.stgaudens@ac-toulouse.fr

CIO Tarbes

05 67 76 56 33 - cio.tarbes@ac-toulouse.fr

CIO Toulouse Centre

05.67.76.51.84 - cio.tlsecentre@ac-toulouse.fr

CIO Toulouse Mirail

05.67.52.41.63 - cio.tlsemirail@ac-toulouse.fr

CIO Toulouse Nord

05 67 52 41 80 - cio.tlsenord@ac-toulouse.fr

CIO Toulouse Ranguéil

05 67 52 41 55 - cio.tlserangueil@ac-toulouse.fr